

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°58-2024-061

PUBLIÉ LE 21 MARS 2024

# Sommaire

## **Sous-préfecture de Château-Chinon /**

58-2024-03-15-00003 - Arrêté n° 2024-CH-CH-35 autorisant l'inhumation hors des délais légaux de Madame Geneviève, Marie-Louise MICHEL née COLAS décédée le 10 mars 2024 (2 pages)

Page 3

58-2024-03-18-00001 - Arrêté n° 2024-CH-CH-36 autorisant la crémation hors des délais légaux de Monsieur Robert, André FOURNIER décédé le 14 mars 2024 (2 pages)

Page 6

Sous-préfecture de Château-Chinon

58-2024-03-15-00003

Arrêté n° 2024-CH-CH-35 autorisant  
l'inhumation hors des délais légaux de Madame  
Geneviève, Marie-Louise MICHEL née COLAS  
décédée le 10 mars 2024

{signataire}



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Château-Chinon**

Affaire suivie par : Ségolène MARTIN  
Bureau des activités réglementées  
Tél : 03 86 79 48 48

**Arrêté N° 2024-CH-CH-35  
Autorisant l'inhumation hors des délais légaux de  
Madame Geneviève, Marie-Louise MICHEL née COLAS  
Décédée le 10 mars 2024**

Le Préfet de la Nièvre  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives aux opérations d'inhumation, d'exhumation, d'incinération et de transports de corps ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à Madame Yosr KBAIRI, Sous-Préfète de Château-Chinon ;

**VU** l'extrait d'acte de décès de Madame Geneviève, Marie-Louise MICHEL née COLAS ;

**VU** la demande présentée le vendredi 15 mars 2024 par les pompes funèbres PFG, 47 avenue de Verdun, 58300 DECIZE, pour l'organisation de l'inhumation hors délai ;

**Considérant** qu'il convient d'autoriser l'inhumation du corps de Madame Geneviève, Marie-Louise MICHEL, née COLAS au-delà des délais légaux ;

**Sur** proposition de Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon :

**ARRETE**

**Article 1er** : L'inhumation du corps de Madame Geneviève, Marie-Louise COLAS, veuve MICHEL, née le 9 avril 1925 à Isebay -58-, en dehors des délais légaux et au plus tard le mardi 19 mars 2024, est autorisée.

Sous-préfecture de Château-Chinon  
Tél. 03 86 79 48 48  
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr  
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

**Article 2 :** Madame la Sous-préfète de Château-Chinon, Monsieur le maire de Cercy-la-Tour, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre, et dont une copie sera notifiée aux pompes funèbres PFG, 47 avenue de Verdun, 58300 DECIZE.

Fait à Château-Chinon, le 15 mars 2024

La Sous-préfète de Château-Chinon,  
et par délégation, l'agent délégué,



Stéphanie BONNOT

Sous-préfecture de Château-Chinon  
Tél. 03 86 79 48 48  
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr  
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

Sous-préfecture de Château-Chinon

58-2024-03-18-00001

Arrêté n° 2024-CH-CH-36 autorisant la  
crémation hors des délais légaux de Monsieur  
Robert, André FOURNIER décédé le 14 mars 2024

{signataire}



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Château-Chinon**

Affaire suivie par : Ségolène MARTIN  
Bureau des activités réglementées  
Tél : 03 86 79 48 48

**Arrêté N° 2024-CH-CH-36  
Autorisant la crémation hors des délais légaux de  
Monsieur Robert, André FOURNIER  
Décédé le 14 mars 2024**

Le Préfet de la Nièvre  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives aux opérations d'inhumation, d'exhumation, d'incinération et de transports de corps ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à Madame Yosr KBAIRI, Sous-Préfète de Château-Chinon ;

**VU** l'extrait d'acte de décès de Monsieur Robert, André FOURNIER ;

**VU** la demande présentée le lundi 18 mars 2024 par les pompes funèbres CHARON, Beauregard, 58110 CHATILLON-EN-BAZOIS, pour l'organisation de la crémation hors délai ;

**Considérant** qu'il convient d'autoriser la crémation du corps de Monsieur Robert, André FOURNIER au-delà des délais légaux ;

**Sur** proposition de Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon :

**ARRETE**

**Article 1er** : La crémation du corps de Monsieur Robert, André FOURNIER, né le 24 septembre 1943 à Paris - 14<sup>ème</sup> arrondissement-, en dehors des délais légaux et au plus tard le jeudi 21 mars 2024, est autorisée.

Sous-préfecture de Château-Chinon  
Tél. 03 86 79 48 48  
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr  
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

**Article 2 :** Madame la Sous-préfète de Château-Chinon, Monsieur le maire de Nevers, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre, et dont une copie sera notifiée aux pompes funèbres CHARON, Beauregard, 58110 CHATILLON-EN-BAZOIS.

Fait à Château-Chinon, le 18 mars 2024

La Sous-préfète de Château-Chinon,  
et par délégation, l'agent délégué,



Stéphanie BONNOT

Sous-préfecture de Château-Chinon  
Tél 03 86 79 48 48  
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr  
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>